

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

1.- IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE L'ENTREPRISE

1.1 Identification du produit : ÉLECTRODE CARBONE GRAPHITE RECOUVERTE

DE CUIVRE

1.2 Utilisations identifiées de la substance ou du mélange et

utilisations déconseillées :

Coupe et Soudage à l'arc

1.3 Informations sur le CHAVES BILBAO S.L.,

fournisseur : C/Bizkargi, 6 Pol. Ind. Sarrikola E-48195 LARRABETZU Biscaye

Tél. + 34 94 412 34 56 www.chavesbao.com

1.4 Téléphone d'urgence : Centre antipoison

Téléphone : +33 (0) 145 42 59 59 (24 h/24 et 365 jours/an)

2.- IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification du produit : Le produit n'est pas classé

2.2 Éléments de l'étiquette : Le produit ne demande pas d'étiquetage

2.3 Autres dangers : N/A

3.- COMPOSITION

SUBSTANCE	Nº CAS Nº CE	Concentration	Classification	Phrases H et P
Graphite	7782-42-5 231-955-3	75 %	-	-
Asphalte	1214-20-1 231-820-9	15 %	-	-
Cuivre	7440-50-8 231-159-6	5 %	-	-
Coke de pétrole	-	5 %	-	-

4.- PREMIERS SECOURS

4.1 Description des premiers secours

Les premiers secours ne devraient pas être nécessaires pour les électrodes non utilisées.

En cas d'accident ou de malaise, consultez immédiatement un médecin.

Inhalation Respirer de l'air frais et garder au chaud et au repos. Appeler immédiatement un

médecin.

Contact avec Laver immédiatement et abondamment à l'eau et au savon. Si une irritation apparaît

la peau et persiste, consulter un médecin.

Contact avec Rincer immédiatement et abondamment à l'eau pendant 10 à 15 minutes en écartant

les cils. Consulter un médecin si le problème persiste.

Ingestion Laver la bouche immédiatement. Ne pas provoquer le vomissement. Consulter un

médecin si le problème persiste.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Version: 2.0 Date: 03/05/23 Page:

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés :

Sans symptômes spécifiques.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux et des traitements spéciaux devant être dispensés immédiatement :

Aucune mesure spéciale n'est nécessaire. Traitement symptomatique.

5.- MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction : Les moyens d'extinction doivent être choisis en fonction de la

> zone environnante. Le produit en soi n'est pas combustible. Moyens appropriés : eau pulvérisée, jet d'eau puissant, dioxyde

de carbone, mousse, poudre d'extinction sèche.

5.2 Dangers spécifiques dérivés Ce produit ne brûle pas. Cependant, les arcs électriques et les de la substance ou du mélange :

étincelles de soudage peuvent enflammer les matériaux

combustibles et inflammables.

au personnel pour la lutte

contre l'incendie :

5.3 Recommandations destinées Porter un appareil respiratoire autonome. Recueillir l'eau d'extinction séparément afin d'éviter qu'elle ne s'écoule dans le système de collecte des eaux ou dans les eaux de surface.

6.- MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence :

La ventilation générale et l'extraction locale des fumées doivent être suffisantes pour maintenir les concentrations de fumées dans des limites sûres.

Voir section 8.

6.2 Précautions relatives à l'environnement :

Ne pas déverser dans les égouts ou dans l'environnement aquatique. Ne pas laisser pénétrer dans le sol / sous-sol. Voir

section 13

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettovage : N.a

6.4 Référence aux autres

sections:

Voir section 8/13.

7.- MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Précautions pour une manipulation sûre:

Utiliser une ventilation adéquate. Utiliser un appareil respiratoire pour le soudage dans des espaces confinés. Porter des vêtements et des lunettes de protection adaptés au soudage à l'arc. Éliminer tous les matériaux et liquides inflammables avant de procéder au soudage. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après avoir

manipulé le produit.

7.2 Conditions de stockage sûr et éventuelles incompatibilités:

Stocker dans un local exempt d'humidité et bien ventilé. Ne pas stocker les consommables de soudage directement sur le sol ou à côté des murs. Stocker à l'écart des produits chimiques tels que les acides qui pourraient provoquer des réactions chimiques.

7.3 Usages spécifiques

finaux:

Soudage à l'arc



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Version: 2.0 **Date**: 03/05/23 **Page**: 3 sur 5

8.- CONTRÔLES D'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Contrôles généraux :

Sauf indication contraire, toutes les valeurs sont pour des moyennes pondérées pendant une période de 8 heures (TWA)

<u>Limites nationales d'exposition au travail</u> (2018)

Substance	Nº CAS		Valeurs d'Exposition Quotidienne (VLA-ED)	Exposition de Courte Durée (VLA-EC)
Graphite	7782-42-5	Institut national de sécurité et d'hygiène au travail	2 mg/m ³	-
Cuivre (fumée)	7440-50-8	Institut national de sécurité et d'hygiène au travail	0,2 mg/m ³	-
Cuivre (poussière et brouillard)	7440-50-8	Institut national de sécurité et d'hygiène au travail	1 mg/m ³	-

La ventilation générale et l'extraction locale des fumées doivent être suffisantes pour maintenir les concentrations de fumées dans des limites sûres. Les mesures techniques et l'application de méthodes de travail appropriées ont la priorité sur l'utilisation d'équipements de protection individuelle. Se laver les mains pendant les pauses et à la fin du travail.

8.2 Protection individuelle

Utiliser un masque ou un masque à ventilation lorsque vous travaillez ou soudez dans des espaces réduits, ou lorsque la ventilation n'est pas suffisante pour maintenir les valeurs limites d'exposition. Porter des gants de protection et des lunettes de sécurité homologués.

Pour se protéger contre le contact direct avec la peau, il est essentiel de porter une protection corporelle en plus des vêtements de travail habituels.

9.- PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base :

Aspect : Solide, métal Couleur : Non pertinent Densité : Non pertinent

Point de fusion : Carbone 3527 °C ; Cuivre 1084 °C Point d'ébullition : Carbone 4027 °C ; Cuivre 2927 °C

9.2 Autres données :

_

10.- STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Réactivité : Ne provoque pas de réactions dangereuses avec d'autres substances

dans des conditions normales.

10.2 Stabilité chimique : Produit stable dans des conditions normales.

10.3 Possibilité de réactions Inconnues.

dangereuses:

10.4 Conditions à éviter : Aucune dans des conditions normales.

10.5 Matériaux Agents oxydants forts.

incompatibles:



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Version: 2.0 **Date**: 03/05/23 **Page**: 4 sur 5

10.6 Produits dangereux en Oxydes de carbone. **décomposition :**

11.- INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë	Non classé
Toxicité chronique	Non classé
11.2 Irritation	

Effet irritant sur la peau	Non classé
Effet irritant sur les yeux	Non classé
Effet irritant sur le tube	Non classé
digestif	
Corrosivité	Non classé

11.3 Sensibilisation

Sensibilisation	Non classé
11.4 Toxicité par doses	répétées
Toxicité	Non classé

11.5 Effets CMR

Cancérogénicité	Aucune preuve.
Mutagénicité	Il n'y a aucune preuve de mutations dans les cellules germinales humaines.
Toxicité reproductive	Aucune preuve.

12.- INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité	Pas de données disponibles
Persistance et biodégradabilité	Les méthodes de détermination de la biodégradabilité ne s'appliquent pas aux substances inorganiques.
Potentiel bioaccumulatif	Pas de données disponibles
Mobilité dans le sol	Pas de données disponibles
PBT/mPmB	Pas de données disponibles
Autres effets adverses	Pas de données disponibles

13.- CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1 Méthodes de traitement des résidus :

Éliminer tout produit, déchet ou matériau d'emballage conformément aux réglementations locales et nationales. Les filtres d'extraction de fumée usés doivent être éliminés comme des déchets dangereux.

Ne pas déverser dans les égouts ou dans l'environnement aquatique. Ne pas laisser pénétrer dans le sol / sous-sol.

13.1 Méthodes de traitement des résidus de l'emballage / conditionnement

Conformément aux réglementations locales et nationales.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

14.- INFORMATIONS RELATIVE AU TRANSPORT

14.1 Transport terrestre (ADR/RID)

Prénom	Non
Numéro UN	Non

14.2 Transport maritime

Prénom	Non
Numéro UN	Non

14.3 Types de danger pour le transport

Non applicable

14.4 Groupe d'emballage

Non applicable

14.5 Dangers pour l'environnement

Non applicable

14.6 Précautions particulières pour les utilisateurs

Non applicable

14. 7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la Convention MARPOL et au Code IBC

Non applicable

15.- INFORMATIONS RÈGLEMENTAIRES

15.1 Réglementation spécifique sur la sécurité, la santé et l'environnement

Union européenne

Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des substances chimiques (REACH). Règlement (UE) 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015 modifiant le règlement (CE) n° 1907/2006

Règlement (CE) n° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le Règlement (CE) n° 1907/2006

DIRECTIVE 2008/98/CE DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 19 novembre 2008 relative aux déchets et abrogeant certaines directives

Parlement européen et la Directive 94/62/EC du Conseil du 20 décembre 1994 relative aux emballages et

déchets d'emballage.

16.- AUTRES INFORMATIONS

Les informations de cette Fiche de données de sécurité sont basées sur les données techniques dont dispose Chaves Bilbao S.L., et sont fiables. Comme les conditions d'utilisation sont hors de notre contrôle, nous déclinons toute responsabilité liée à l'utilisation de ces informations, ni ne donnons aucune garantie explicite ou implicite de celles-ci. En cas de mélange ou de transformation du produit, ces informations ne sont plus nécessairement valables. Pour toute information supplémentaire, veuillez contacter Chaves Bilbao S.L.